-

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | REPUBLIQUE GABONAISE  Ministère des Eaux et Forêts  Secrétariat Général |  |  |  | CONSERVATION JUSTICE  (+241) 074 23 38 65  luc@conservation-justice.org  www.conservation-justice.org |

**Projet RALFF**

Renforcement de l’application de la Loi sur la Faune et la Flore en Afrique Centrale

**Appui à la Lutte contre l’exploitation forestière illégale**

**ALEFI**

**Rapport Mensuel Février 202**

Conservation Justice

SOMMAIRE

[*1. Points principaux* 2](#_Toc118989098)

[*2. Investigations* 2](#_Toc118989099)

[*3. Opérations* 2](#_Toc118989100)

[*4. Département juridique* 2](#_Toc118989101)

[*5. Missions* 3](#_Toc118989102)

[*6. Cahiers des Charges Contractuels* 9](#_Toc118989103)

[*7. Communication* 9](#_Toc118989104)

[*8. Relations extérieures* 10](#_Toc118989105)

[*9. Conclusion* 10](#_Toc118989106)



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# 1. Points principaux

Ce mois de février 2024, la mission sociale avait pour objectif d’assurer le contact avec les partenaires locaux expliquer l’objectif du projet et mener des sensibilisations environnementales dans les villages concernés par les activités de ROUGIER et de SOMIVAB sur la protection de la faune sauvage et la pratique de la chasse au Gabon. Préparer la formation sur les CCC et les FC, recueillir des informations puis apporter un appui aux communautés villageoises dans la lutte contre l’exploitation forestière illégale et enfin faire la récolte des données démographiques dans les villages suivis par le projet.

**Du 06 au 21 Février 2024 :** La province de l’Ogooué-Ivindo a été le lieu choisi pour mener la mission sociale du mois de février 2024.

# 2. Investigations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’investigations menées* | *1* |
| *Investigation ayant menées à une opération* | *0* |
| *Nombre de contrevenants identifiés* | *0* |

Une activité d’investigation a été menée au village Djidji en ce qui concerne la FC et l’exploitation de l’opérateur GTBB.

# 3. Opérations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’opérations menées ce mois* | *0* |
| *Nombre de personnes arrêtées* | *0* |

Au cours de ce mois de février, aucune opération n’a été menée. Il n’y a donc pas eu d’arrestation.

# 4. Département juridique

**4.1. Suivi des affaires**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies | 10 |
| Nombre de condamnations | 0 |
| Affaires enregistrées | 10 |
| Nombre de prévenus | 0 |

L’équipe de Conservation Justice a suivi au total 10 affaires au tribunal de Première Instance de Makokou.

4 affaires concernent les quatre plaintes qui avaient été déposées au Parquet de Makokou le 23 Octobre 2023.Il s’agit de :

* Koumameyong-Ekarlong contre MIT’S ;
* Koumameyong-Ekarlong contre SNGTI ;
* Melane contre MIT’S ;
* Melane contre SNGTI.

4 autres affaires plus anciennes. Il s’agit de :

* ADOUE contre SNL ;
* MBELA contre Bureau exécutif de l’association ;
* ANGOUE Norbert contre KONE Mamadou
* Conservation Justice contre KHLL.

2 affaires enregistrées au registre du Secrétaire de Parquet et déposées par les communautés. Il s’agit de :

* Matora contre GHEC ;
* Baliba contre EGR.

Les 4 affaires dont les plaintes ont été déposées le 23 octobre 2023 et les 2 autres affaires découvertes chez le Secrétaire de parquet ont toutes fait l’objet de soit transmis à des différentes unités de forces de l’ordre de Makokou.

L’affaire ADOUE contre SNLS a vu le Juge d’instruction en charge du dossier délivrer une réquisition à personne qualifiée afin de localiser l’une des personnes inculpées pour abus de confiance et détournement de fonds.

Le suivi des dossiers pendants chez le premier juge d’instruction n’a pas été effectif en raison de son absence dans la ville pour des raisons de santé.

**4.2. Visites de prison**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées | 0 |
| Nombre de détenus rencontrés | 0 |

Aucune visite de prison n’a eu lieu ce mois février 2024.

**4.3 Formations**

Il n’y a pas eu de formation en février 2024.

# 5. Missions

Une seule mission sociale a eu lieu au cours du mois de février 2024 dans la province de l’Ogooué-Ivindo.

1. **Mission dans la province de l’Ogooué-Ivindo 06 au 21 février 2024.**

Dans la période du 06 au 21 février 2024, une mission de l’ONG Conservation Justice a eu lieu dans les départements de la Mvoung et de l’Ivindo. Les villages concernés sont : **Biliba**/**Sougalam**, **SHM**, **Matora**, **Lassio**, **Lolo 2**, **Djidji**, **Koumameyong**, **Ekarlong**, **Ayol**, **Alar**, **Akana**, **Afoumadzo**, **Ebyeng**, **Ntsibelong**, **Mbess** et **Minkouala**.

Cette mission avait pour objectif de préparer l’atelier de formation du mois de mars 2024, de faire le suivi de la mise en œuvre des cahiers de charges contractuelles et des procédures en cours au TPI de Makokou, d’accompagner des communautés dans la gestion des forêts communautaires et de faire la récolte des données démographiques pour les villages suivis par le projet. Dix sept (17) villages ont été visités au cours de cette mission.

Le récapitulatif des rencontres est présenté dans le tableau ci-dessous :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Dates** | **Localités** | **Synthèse des sujets** | **Commentaires** |
| 07/02/2024 | Biliba | * Partage des bénéfices | Après la médiation de l’équipe CJ suite au litige qui oppose ce village à l’autre communauté de SHM au sujet du partage du FDL, la communauté qui avaient initialement de boycotter le processus de mise en œuvre du CCC, a finalement promis de revoir leurs positions et de se concerter avec les autres pour arriver à s’accorder, signer le CCC et de présenter un projet commun pour le regroupement. |
| 07/02/2024 | Sougalam | * Partage des bénéfices | La communauté s’est engagée à déposer le projet communautaire au CGSP après la médiation de CJ. |
| 08/02/2024 | Matora | * Partage des bénéfices | Au village Matora, ce village a signé un CCC avec RFM. Le FDL s’élève à 22.360.240 FCFA. Le projet communautaire est la construction d’une case de passage. L’entrepreneur Parfait ONHA BAKALE de la société GHEC SARL GABON a disparu avec le FDL est le projet n’a pas connu d’évolution. Avec l’appui de Brainforest, le village a porté plainte en novembre 2023. |
| 08/02/2024 | Lolo 2 | * Partage des bénéfices | Au village Lassio, ce village avait signé un CCC avec RFM pour le compte des années 2018-2020. Le montant du FDL s’élève à 15.193.542 FCFA. Le projet communautaire est la construction d’une case de passage. L’entrepreneur choisi se nomme NDENGOYE Alfonse de la société ANG Construction) à ce jour, il a déjà perçu un montant de 10 millions. Les travaux qui devaient être livrés en 2019 sont à l’arrêt et l’entrepreneur reste introuvable à ce jour. Brainforest appuie la communauté et une plainte a été déposée au tribunal de Makokou en novembre 2023. S’agissant de la forêt communautaire, on note qu’il n’y a pas d’activités depuis un moment. Le fermier Herman Service dont le responsable est NGOGNE Cyril (le fermier) n’a pas reversé la part qui doit revenir au village après la vente du bois. Il doit une somme de 65.436.439 FCFA. En novembre 2023, l’association villageoise dénommée Lékouma-Lassio a porté plainte au fermier. |
| 08/02/2024 | Lassio | * Partage des bénéfices | Au village Lolo 2, la communauté informe à l’équipe que GTBB exploite depuis peu non loin du village et il y a une unité de transformation situé à 3km du village. Aucun CCC n’a encore été signé entre le village et GTBB. |
| 09/02/2024 | Djidji | * Partage des bénéfices | GTBB a signé trois (3) CCC avec Djidji en Mai 2022. Les différents FDL s’élèvent à : ACC 1, FDL = 34.462.327 FCFA, ACC 2, FDL= 8.051.993 FCFA, ACC 3, FDL= 28.380.183 FCFA. Le projet communautaire est la réfection du dispensaire du village. Les travaux sont déjà à terme. La communauté explique qu’il y a des irrégularités dans l’exploitation de GTBB. |
| 09/02/2024 | Koumameyong | * Partage des bénéfices | La forêt communautaire de Koumameyong-Ekarlong est de nouveau en activité après une longue suspension. |
| 09/02/2024 | Ayol | * Partage des bénéfices | Dans les villages Ayol, notons que la communauté a signé des CCC avec GFT/HUAN SEN BOIS qui n’a jamais été mis en œuvre. La communauté demande notre appui à ce niveau. Rougier Gabon vient de débuter l’exploitation dans cette zone depuis le 3 février 2024. SOMIVAB mène également des activités d’exploitation dans cette zone. La communauté exige la signature du CCC avec SOMIVAB alors qu’il n’y a pas de confirmation d’impacts direct ou par influence. Il a fallu expliquer plusieurs points aux villageois pour qu’ils comprennent bien. |
| 09/02/2024 | Alar | * Partage des bénéfices | Dans les villages Alar, notons que la communauté a signé des CCC avec GFT/HUAN SEN BOIS qui n’a jamais été mis en œuvre. La communauté demande notre appui à ce niveau. Rougier Gabon vient de débuter l’exploitation dans cette zone depuis le 3 février 2024. SOMIVAB mène également des activités d’exploitation dans cette zone. La communauté exige la signature du CCC avec SOMIVAB alors qu’il n’y a pas de confirmation d’impacts direct ou par influence. Il a fallu expliquer plusieurs points aux villageois pour qu’ils comprennent bien. |
| 10/02/2024 | SHM | * Sensibilisation | La communauté a été sensibilisée sur la préservation de la biodiversité. |
| 10/02/2024 | Ekarlong | * Investigations | L’équipe CJ a procédé à la récolte des données démographiques du village. |
| 13/02/2024 | Akana | * Partage des bénéfices | La communauté villageoise a signé un CCC avec SICT/HUAN SEN BOIS en 2022. Le FL issu de ce CCC s’élève à 3.940.000 FCFA. Il s’agit de l’AAC5 de l’UFG1-UFA nord. La communauté a choisi comme projet communautaire, l’achat d’un groupe électrogène. Une facture proforma a été déposée au CGSP de la Mvoung. Le CGSP a dit aux villageois qu’en raison de taxes impayées de l’opérateur, on ne peut payer le FDL d’Acana. Aucune disposition de la loi ne prévoit cette situation. Les taxes d’un opérateur forestier n’ont rien à voir avec le FDL d’une communauté. L’équipe a demandé à la communauté de rédiger un courrier au CGSP pour exiger la mise à disposition de leur FDL. |
| 14/02/2024 | Afoumadzo | * Partage des bénéfices | Le village a signé un CCC avec HUASEN BOIS, le FDL s'élève à 3 940 000 FCFA, le projet du village est l'électrification du village avec 22 lampe solaires. La pro format n'a pas encore été déposée au CGSP. |
| 17/02/2024 | Ebyeng | * Partage des bénéfices | Le village a été sensibilisé sur la loi faunique. Aussi, le CCC signé avec SIAEFG a été mis en œuvre. Le projet du village était l'achat des médicaments. Le CCC signé avec SIAEFG a été mis en œuvre. |
| 19/02/2024 | Nstibelong | * Partage des bénéfices | Après l'échec du projet d'élevage dont le FDL avec TBNI avait été détourné, la communauté veut changer de projet. |
| 19/02/2024 | Mbess | * Partage des bénéfices | Après le détournement du FDL par MBA NDONG Imbert pour le compte du CCC signé avec TBNI pour la construction des logements des enseignants, un entrepreneur nommé MOUSSA a à son tour détourné le FDL de Mbess. Pour le CCC signé avec SIAEFG, il a reçu un montant de 1 362 000 F pour la finition desdits logements. ce dernier a commencé les travaux et n'a pas finalisé le travail à son tour. |
| 19/02/2024 | Ebessi | * Partage des bénéfices | Pour le CCC signé avec SIAEFG, la communauté a un projet d'achat des médicaments. Le projet n'est pas encore validé au CGSP. |
| 19/02/2024 | Minkouala | * Partage des bénéfices | Avec SIAEFG, la communauté a un FDL de 754 000 FCFA. Le projet communautaire est l'achat du matériel pour les travaux champêtres. Ce CCC a été mis en œuvre avec succès et est clôturé. Un second CCC a été signé avec SIAEFG mais les fonds ne sont pas disponibles pour le moment. |

# 6. Cahiers des Charges Contractuels

A ce jour, 158 Cahiers des Charges Contractuels (CCC) et 28 avenants en cours de mise en œuvre sont suivis par le projet.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Province** | **Avenant** | **CCC** | **Total en cours** | ***Clôturés*** |
| MOYEN OGOOUE |  |  | 0 | *1* |
| NGOUNIE | 13 | 57 | 70 | *50* |
| NYANGA |  | 13 | 13 | *2* |
| OGOOUE IVINDO | 14 | 52 | 66 | *19* |
| WOLEU NTEM | 1 | 36 | 37 | *8* |
| **Total général** | **28** | **158** | **186** | ***80*** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Stade de mise en œuvre** | **Nombre de CCC/Avenant** |
| En attente des projets des communautés | 24 |
| En attente du versement du FDL | 88 |
| Mise en œuvre projets en cours | 74 |
| **Total général** | **186** |

# 7. Communication

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 22 |
| Télévision | 2 |
| Internet | 14 |
| Presse écrite | 3 |
| Radio | 3 |

Ce mois de février, la communication a enregistré un total de 22 pièces médiatiques produites, diffusées sur diverses plateformes de communication. Ces publications portent sur le bilan des 13 années d'activités de Conservation Justice au Gabon. Elles dressent un bilan des grandes actions et activités de l'ONG, abordant divers aspects du projet ALEFI, notamment la lutte contre l'exploitation forestière illégale, la sensibilisation des communautés, le soutien aux activités génératrices de revenus (AGR), l'accompagnement des communautés dans la gestion des forêts communautaires et le processus de signature et de mise en œuvre des cahiers des charges contractuelles.

Il est à noter que les anciens articles sont toujours accessibles sur divers médias (consultables dans la base de données ICS), ainsi que sur le site Internet, la page Facebook et la chaîne YouTube de Conservation Justice.

# 8. Relations extérieures

**Indicateurs:**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 16 |
| Suivi de l’accord de collaboration | 13 |
| Collaboration sur affaires | 3 |

Le projet ALEFI a tenu plusieurs rencontres avec les communautés villageoises et les autorités administratives dans la province de l’Ogooué-Ivindo.

En effet, dans le cadre de ses missions et programmes d’activités, l’équipe sociale nord a rencontré entre autres les communautés locales dans 17 villages, ainsi que les autorités suivantes :

**Ogooué-Ivindo :** Le Préfet du département la Mvoung, le Président du Conseil Départemental de la Mvoung, le chef de cantonnement d’Ovan, le SG de la préfecture d’Ovan, la représentante de SOMIVAB, 2 représentants de CFA, le Commandant de brigade de GENA d’Ovan, le DAP Ogooué-Ivindo, le Maire de Makokou, Directeur Provincial des Eaux et Forêts OI, le Procureur de la République près du TPI Makokou, le chef de bureau forêts de la DP-MKK, la Secrétaire Particulière du DP, le deuxième juge d’instruction, le chef de canton Ntang-Louli, et le SG du Conseil Départemental de l’Ivindo.

# 9. Conclusion

Durant ce mois de février 2024, les objectifs visés dans le cadre de la mission sociale ont été atteints. L’équipe a rencontré les autorités administratives et les services traiteurs concernés et les factures proformas ont été récupérées. S’agissant du suivi de la mise en œuvre des cahiers de charges contractuelles, on note que le procureur de Makokou a rédigé des sois-transmis aux différentes unités pour interpeller les auteurs de détournements de fonds.

La problématique du mauvais fonctionnement des CGSP est toujours d’actualité. Cependant, dans le canton Ntang-Louli, la mise en œuvre des CCC est effective dans quelques villages. **Au total, 10 affaires suivies devant la juridiction de Makokou, Au moins 16 rencontres avec différentes autorités administratives et 17 villages ont été parcourus et renforcés au cours du mois de février 2024.**